

**Direction décharge complète**

**Ecole primaire d’Ussac**

**Circonscription de Brive rural**

Le directeur d’école totalement déchargé comme tout directeur, veille à la bonne marche de l’école et prend toute disposition pour assurer la fonction de service public.

Il exerce ses missions (pilotage pédagogique, fonctionnement de l’école, relation avec les partenaires) dans le cadre de la réglementation en vigueur (*décret n° 89-122 du 24 février 1989 et référentiel métier de la circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014*).

**LE PILOTAGE PEDAGOGIQUE**

Le directeur d’école totalement déchargé assure le pilotage du projet d’école et veille, en particulier à garantir un parcours scolaire différencié et fluide à tous les élèves, notamment ceux qui ont des besoins particuliers.

**LE BON FONCTIONNEMENT DE L’ÉCOLE ET LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES**

Le directeur totalement déchargé assure compte tenu de la spécificité de sa situation, une gestion particulièrement rigoureuse des relations administratives et partenariales, notamment avec les familles.

**CONNAISSANCES ET CAPACITÉS REQUISES**

**Connaissances :**

- avoir des connaissances réglementaires sur le fonctionnement, la sécurité et l’organisation administrative et pédagogique de l’école primaire ;

- avoir des connaissances actualisées sur les évolutions institutionnelles ;

- maîtriser les outils de communication et de gestion d’une école dans ses différents aspects.

**Capacités :**

- capacité à conduire une politique pédagogique et éducative d'école au service de la réussite de tous les élèves notamment les élèves à besoins particuliers ;

- capacité à conduire la gestion de l'ensemble des ressources humaines (équipe enseignante, ATSEM, intervenants extérieurs, ...) ;

- capacité à assurer les liens avec l'environnement (liaisons au sein du secteur de collège, liaisons avec les partenaires habituels de l'école, ...) ;

- capacité à organiser et à administrer l'école au regard de sa spécificité (publics scolaires, taille de l’école, projets partenariaux…) ;

- capacité à se situer dans une posture professionnelle loyale, ouverte et constructive au sein du système public d’éducation.

**IEN Circonscription de Brive rural**

**Avril 2020**